

SOUSSION
PRÉBUDGÉTAIRE

2018

— DE —
L'ACAE



CASA | ACAE

Canadian Alliance of Student Associations
Alliance canadienne des associations étudiantes

Sommaire

L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) est une organisation étudiante sans but lucratif et non partisane composée de 22 associations étudiantes représentant 255 000 étudiants de niveau postsecondaire. Grâce à son partenariat avec l'Union étudiante du Québec et ses 8 membres, qui représentent 77 000 étudiants au Québec, l'ACAE transmet d'une seule voix le message des étudiants au gouvernement fédéral. L'ACAE fait la promotion d'un système d'éducation postsecondaire accessible, abordable, innovateur et de grande qualité.

Pour favoriser un avenir économique productif, concurrentiel et stable, il importe de donner à tous les Canadiens la possibilité de suivre des études et une formation de niveau supérieur. Si elles sont adoptées, nos recommandations, figurant cidessous, permettront d'améliorer les programmes fédéraux existants et, par conséquent, d'accroître la productivité des étudiants tout au long de leurs études, ainsi qu'au sein du marché du travail, en tant que participants à l'ensemble de l'économie canadienne.

Recommandations de l'ACAE :

- » Les trois conseils subventionnaires devraient créer un programme pilote de subventions, doté d'un financement d'environ 8 millions de dollars, pour soutenir le développement et la distribution de ressources éducatives en libre accès.
- » Instaurer une période de non-remboursement, libre d'intérêt, à l'échelle pancanadienne, s'appliquant aux prêts d'études, pour un coût annuel de 95 millions de dollars.
- » Introduire un mécanisme de financement du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) pour les coûts directs d'une évaluation de l'accessibilité à des services en santé mentale, au coût de 25 millions de dollars.
- » Élargir le programme Emplois d'été Canada afin d'inclure 40 000 nouveaux emplois à temps partiel et à l'année pour les étudiants, pour un coût annuel estimé à 127 millions de dollars.
- » Investir 37,5 millions de dollars de plus dans le financement des trois conseils subventionnaires, visant spécifiquement les étudiants aux cycles supérieurs.
- » Recourir à l'Examen du soutien fédéral aux sciences pour guider le soutien à long terme du gouvernement fédéral à la recherche.

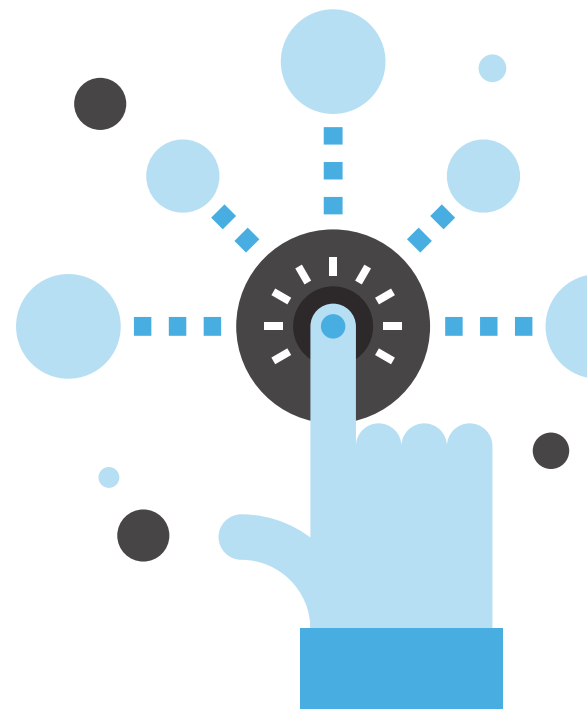
Ressources éducatives en libre accès (RELA)

Un système d'éducation postsecondaire abordable et accessible est essentiel pour favoriser une économie plus productive. Pour garantir cette accessibilité, il importe d'offrir des ressources éducatives abordables, mais également de la meilleure qualité possible. Les ressources éducatives en libre accès (RELA) sont un exemple d'outil d'apprentissage innovateur qui bénéficie grandement aux étudiants et aux enseignants de niveau postsecondaire.

Les RELA sont des outils d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, sur différents médias, qui relèvent du domaine public ou qui sont diffusés en vertu d'une licence libre permettant leur utilisation gratuite et leur modification par d'autres utilisateurs¹. Les manuels auxquels les étudiants ont accès gratuitement, ainsi que les plans de leçon, les vidéos, les questionnaires, les notes de cours et tout autre matériel d'enseignement à accès libre sont des exemples de RELA.

Pour les étudiants de la Colombie-Britannique (C.-B.), les RELA ont eu d'importantes répercussions sur l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité du matériel éducatif. Selon un récent sondage mené auprès des étudiants de la province, 96 % de ceux qui ont utilisé des RELA jugent que leur qualité est équivalente à la moyenne, supérieure à la moyenne ou excellente². En outre, le projet de RELA de la C.-B. aurait permis à plus de 40 000 étudiants d'économiser plus de 4 millions de dollars de 2012 à 2017³. Les RELA font économiser de l'argent aux étudiants et facilitent leur apprentissage. Également, les RELA favorisent la communication des idées et du matériel pédagogique entre les membres du personnel enseignant, qui sont parmi les meilleurs créateurs de contenu éducatif.

» L'ACAE recommande que les trois conseils subventionnaires créent un programme pilote de subventions, pour un coût estimé à 8 millions de dollars par année, dans le but de verser une aide financière aux étudiants des cycles supérieurs et aux membres du personnel enseignant afin de créer des RELA. L'ACAE demande également aux trois conseils subventionnaires d'explorer la création d'un organe d'archivage en ligne contenant les RELA créés grâce à leurs subventions.



1 *Education / OER* (Creative Commons). Consulté en ligne sur : <https://creativecommons.org/about/program-areas/education-oer/>

2 Rajiv Jhangiani et Surita Jhangiani, « Investigating the Perceptions, Use, and Impact of Open Textbooks: A Survey of Post-Secondary Students in British Columbia », *International Review of Research in Open and Distributed Learning* 18, no 4 (juin 2017) : 172-192. Consulté en ligne sur : <http://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/3012/4214>

3 *Open Textbook Stats, Known adoptions in B.C.* (BCCampus OpenEd). Consulté en ligne sur : <https://open.bccampus.ca/open-textbook-stats/>

Période de non-remboursement, libre d'intérêt, du PCPE

L'ACAE croit que l'aide financière doit être versée à tous les étudiants d'une manière claire et équitable, en veillant à ce qu'aucun étudiant n'ait à supporter un fardeau trop lourd attribuable aux coûts de son éducation. Cela s'applique également aux étudiants qui ont terminé leurs études et qui cherchent maintenant à décrocher un emploi stimulant.

Actuellement, le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) avise les emprunteurs, au moment de l'obtention de leur diplôme, qu'ils ont droit à une période de non-remboursement de six mois avant de commencer à rembourser leurs prêts. Bon nombre d'entre eux croient que cette période de six mois est libre d'intérêt ou d'autres frais. Même si la partie provinciale de plusieurs programmes d'aide financière aux étudiants ne comporte pas d'intérêts pendant ces six premiers mois, pour la partie fédérale des prêts, les intérêts commencent à s'accumuler immédiatement après l'obtention du diplôme. Cet écart entre l'aide financière fédérale et provinciale (p. ex. Ontario et Alberta) est une source de stress et de confusion pour les nouveaux diplômés, qui se retrouvent souvent avec une dette plus élevée qu'ils ne le pensaient.

L'absence d'une période libre d'intérêt de six mois sur la partie fédérale des prêts d'études freine la productivité et alourdit injustement le fardeau financier des nouveaux diplômés, et ce, pour deux raisons. Premièrement, la recherche d'un emploi bien rémunéré peut parfois prendre plus de six mois. En 2016, la période de chômage moyenne des chercheurs d'emploi était de 19,8 semaines, ou un peu moins de cinq mois⁴. Ensuite, pour ceux qui trouvent un emploi, cette période initiale comporte souvent de nombreuses dépenses, notamment les frais de déménagement pour se rapprocher de son emploi.

» Alors que le Programme d'aide au remboursement protège ceux qui ne parviennent pas à trouver un emploi stable après six mois, rien n'est prévu pour compenser les coûts associés à la transition vers le marché du travail. C'est pourquoi l'ACAE recommande qu'une période de non-remboursement libre d'intérêt s'applique aux prêts d'études, partout au Canada, pour un coût annuel de 95 millions de dollars. Non seulement ce changement reflète mieux les défis du marché du travail actuel, mais il offre aux nouveaux diplômés suffisamment de temps pour trouver un emploi rémunéré avant d'alourdir davantage leur dette. L'ACAE juge qu'il s'agit d'un investissement judicieux, car il aidera les étudiants en transition vers un emploi rémunéré et contribuera à améliorer leur productivité globale.



4 Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, tableau CANSIM 282-0048 (Statistique Canada). Consulté en ligne sur : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26.js?sessionid=2DAFD2D1D060FC9843FAC4528BFF-DA7E?lang=fra&id=2820048&retrLang=fra>

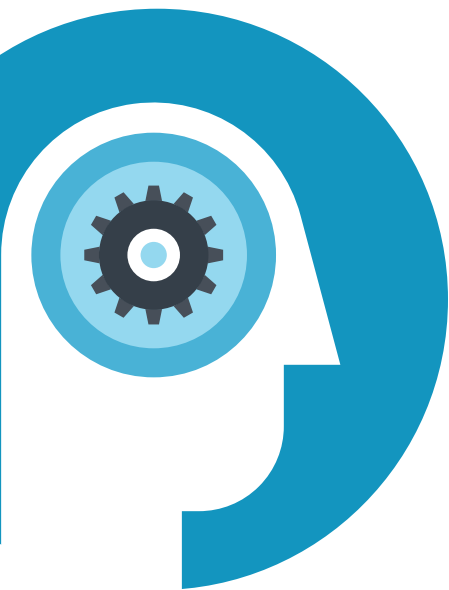
Évaluation des accommodements en lien avec la santé mentale du PCPE

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements ont réalisé l'importance de promouvoir et de favoriser la santé mentale au Canada. Non seulement s'agit-il d'une bonne pratique, mais il devient de plus en plus évident que cela contribuera à améliorer la productivité des Canadiens. Comme le souligne la Commission de la santé mentale du Canada, les maladies mentales et les problèmes connexes ont coûté environ 50 milliards de dollars par année à l'économie canadienne⁵.

La santé mentale des étudiants constitue un problème important sur les campus canadiens. Selon une étude de 2016, 44,4 % des étudiants sondés ont affirmé être trop déprimés pour fonctionner normalement, 64,5 % ont ressenti une anxiété envahissante et 13 % ont sérieusement envisagé le suicide à un moment au cours des 12 derniers mois⁶. À la lumière de ces statistiques, l'importance de ce dossier ne peut être sous-estimée.

Les établissements d'enseignement postsecondaire constatent un nombre grandissant d'étudiants qui éprouvent des difficultés et cherchent à obtenir des accommodements liés à des problèmes de santé mentale. Au Nouveau-Brunswick, on a observé une augmentation de 300 % du nombre d'étudiants de niveau postsecondaire souhaitant obtenir des accommodements associés à un problème de santé mentale entre 2012 et 2015⁷. Ces accommodements sont nécessaires pour que les étudiants souffrant d'un problème de santé mentale puissent poursuivre leurs études tout en bénéficiant d'une aide. Malheureusement, compte tenu des longues listes d'attente pour obtenir des services en santé mentale,⁸ les étudiants sont souvent tenus de recourir à des spécialistes hors campus pour obtenir une évaluation psychologique, dont le coût est très élevé. En effet, le prix de telles évaluations peut s'élever à 3 000 \$, une dépense que la plupart de bénéficiaires d'une aide financière ne peuvent se permettre. Une intervention spéciale du gouvernement fédéral pourrait résoudre ces problèmes en élargissant le cadre de financement actuel du PCPE.

» Actuellement, le PCPE offre un remboursement partiel des frais d'évaluation aux étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage. L'ACAE recommande d'instaurer un mécanisme de financement similaire, au coût de 25 millions de dollars par année, pour les coûts directs d'une évaluation de l'accessibilité à des services de santé mentale par le truchement du PCPE. L'ACAE recommande également que le PCPE révise ses programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des étudiants ayant des problèmes de santé mentale et qui requièrent plus de souplesse.



- 5 *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada* (Commission de la santé mentale du Canada, 2013). Consulté en ligne : <https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/2017-03/la%20necessite%20dinvestir%20dans%20la%20sante%20mentale%20au%20canada.pdf>
- 6 *American College Health Association-National College Health Assessment II: Canadian Reference Group Data Report Spring 2016* (Hanover, MD: American College Health Association, 2016). Consulté en ligne sur : <http://www.acha-ncha.org/docs/NCHA-II%20SPRING%202016%20CANADIAN%20REFERENCE%20GROUP%20DATA%20REPORT.pdf>
- 7 *Postsecondary: The Pathway to Prosperity* (Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick, 2016). Consulté en ligne sur : https://aenbnbsa.files.wordpress.com/2016/11/nbsa-2016_2017-lobby-doc_final-1.pdf
- 8 Rodrigo Narro Perez, Shawn Murphy et Michael Gill, *Policy Paper: Student Health and Wellness* (Toronto: Ontario Undergraduate Student Alliance, 2014), 28. Consulté en ligne sur : https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/ousa/pages/80/attachments/original/1473368840/Student_Health_and_Wellness_document.pdf?1473368840; *Towards a Comprehensive Mental Health Strategy: The Crucial Role of Colleges and Universities as Partners* (Ontario College Health Association, décembre 2009), 16. Consulté en ligne sur : http://oucha.ca/pdf/mental_health/2009_12_OUCHA_Mental_Health_Report.pdf

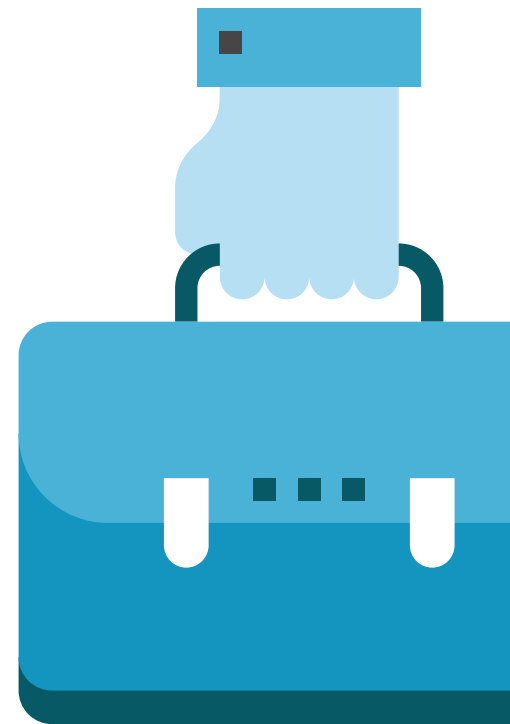
Améliorer le Programme emplois d'été Canada

Les emplois continuent d'être une grande préoccupation des étudiants et des récents diplômés. Le chômage des jeunes est toujours beaucoup plus élevé que celui de la population générale (12 % en juin 2017, par rapport à 6,5 % pour la population générale), et le sous-emploi persiste⁹. Même si les études postsecondaires demeurent la meilleure façon d'investir dans sa carrière, il faut offrir de meilleures mesures de soutien pour aider les étudiants à réussir leur transition vers une carrière stimulante.

L'engagement du gouvernement à faciliter l'accès à l'emploi pour les étudiants n'est pas passé inaperçu. Les étudiants appuient les nouveaux investissements annoncés dans le Budget de 2016 pour le programme Emplois d'été Canada (EEC). Par conséquent, la recommandation de l'ACAE repose sur les progrès déjà réalisés dans le cadre de cet important programme.

L'élargissement du programme afin d'offrir des possibilités d'emplois à temps partiel, permettant ainsi aux étudiants de poursuivre leurs cours pendant l'année scolaire, rendrait le programme plus souple et répondrait mieux aux besoins des étudiants d'aujourd'hui. En effet, ces derniers sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que ceux des décennies antérieures¹⁰ et de moins en moins d'étudiants observent l'horaire traditionnel des études à temps plein avec une pause estivale. En outre, le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes a récemment appuyé la position de l'ACAE sur EEC, recommandant que le programme soit désormais ouvert à tous les jeunes, incluant ceux qui étudient à temps plein et à temps partiel, et qu'il offre aux étudiants des emplois à temps partiel et à l'année¹¹.

» L'ACAE recommande d'élargir le programme EEC de façon à ajouter 40 000 nouveaux emplois à temps partiel et à l'année pour les étudiants, pour un coût estimé à 127 millions de dollars. L'expérience de travail acquise pendant les études permet aux étudiants et aux nouveaux diplômés de développer leurs compétences, facilitant du coup leur accès au marché du travail et améliorant leur productivité, et ce, quel que soit le domaine d'étude.



9 *Enquête sur la population active, juin 2017* (Ottawa : Statistique Canada, juin 2017). Consulté en ligne sur : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170707/dq170707a-fra.htm>; Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Coté, *La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada* (Statistique Canada, 2014). Consulté en ligne sur : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.htm>

10 René Morissette, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada* (Statistique Canada, avril 2016). Consulté en ligne sur : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>

11 *13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada* (Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, 2017). Consulté en ligne sur : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-moderniser-emploi-jeunes.html>

Financement de la recherche des étudiants par les trois conseils subventionnaires

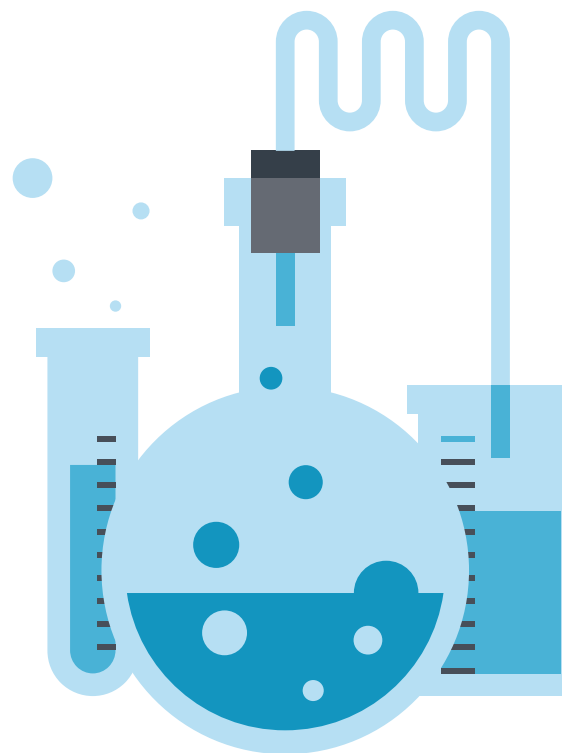
Les étudiants jouent un rôle important dans la recherche et l'innovation au Canada, rôle qui a été stimulé par les augmentations importantes du financement alloué à la recherche et consenti aux trois conseils subventionnaires dans le Budget de 2016. Cependant, la partie du financement des trois conseils allouée à des bourses pour les étudiants des cycles supérieurs reste inférieure aujourd'hui à son niveau de 2011.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), collectivement appelés les trois conseils subventionnaires, ont subi d'importantes compressions de leur fonds de recherche de 2011 à 2015. Même si le financement global du CRSNG et du CRSH a augmenté de 11,2 % et de 11,8 %, respectivement, en 2016, la partie de leur financement directement allouée à la recherche des étudiants aux cycles supérieurs a chuté de 0,7 % et de 2,5 %, respectivement. On pourrait faire davantage pour soutenir les chercheurs et les créateurs du Canada.

Ce gouvernement s'est engagé à investir dans la science et l'innovation et il importe de soutenir la prochaine génération de chercheurs pour accroître la productivité du Canada et sa contribution dans ces domaines. L'Examen du soutien fédéral aux sciences souligne l'importance d'aider les étudiants aux cycles supérieurs, en précisant que « le nombre de subventions et de bourses octroyées par les conseils subventionnaires est petit comparé au nombre global d'étudiants diplômés inscrits au doctorat ou de SPD au Canada¹² ». Les auteurs proposent également d'importantes augmentations du financement direct à la recherche initiée par les chercheurs.

» Pour atténuer cet écart, l'ACAE et son partenaire, l'Union étudiante du Québec (UEQ), recommandent au gouvernement fédéral d'investir 37,5 millions de dollars de plus dans un nouveau fonds des trois conseils subventionnaires dédié aux étudiants des cycles supérieurs. En outre, nous exhortons les conseils subventionnaires à augmenter la part de leur budget global alloué au financement de la recherche par des étudiants des cycles supérieurs afin qu'elle revienne à son niveau de 2011 (tout en tenant compte du taux d'inflation). Ces mesures permettront à davantage d'étudiants des cycles supérieurs d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour faire du Canada un leader mondial en matière de recherche et d'innovation.

» L'ACAE demande également au gouvernement fédéral de s'inspirer de l'Examen du soutien fédéral aux sciences, publié en avril 2017, pour guider le soutien à long terme de la recherche et de la science au Canada.



¹² *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays* (Examen du soutien fédéral aux sciences, 2017), 138. Consulté en ligne sur : [http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf/\\$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf](http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf/$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf)

Nos membres



À propos de l'ACAE

Fondée en 1995, l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) est une organisation nationale non partisane et sans but lucratif composée de 22 associations étudiantes qui représentent 255 000 étudiants de niveau postsecondaire d'un océan à l'autre. Grâce à son partenariat avec l'Union étudiante du Québec et ses 8 membres, qui représentent 77 000 étudiants, l'ACAE transmet d'une seule voix le message des étudiants au gouvernement fédéral. L'ACAE fait la promotion d'un système d'éducation postsecondaire accessible, abordable, innovateur et de grande qualité.



CASA | ACAE



130 rue Slater, bureau 410, Ottawa ON, K1P 6E2



acaе-casa.com



613.236.3457



info@casa.ca



[@CASAACAE](https://twitter.com/CASAACAE)



[/CASAACAE](https://facebook.com/CASAACAE)



[@CASAACAE](https://instagram.com/CASAACAE)